

## STRATEGIE DE CHOIX DES EPI :

### 1. Classification des protecteurs :

Classification selon le mode de port	Classification selon le mode de fonctionnement
→ les protecteurs munis de coquilles (casque, serre-tête, serre-nuque, serre-tête montés sur casque)	→ Appareils "passifs" (aucun dispositif de restitution électro-acoustique, ni élément susceptible de rendre l'affaiblissement acoustique dépendant du niveau extérieur) Disponible sous forme de casques, serre-tête ou bouchons
→ les bouchons d'oreille (bouchons pré-moulés, bouchons façonnés par l'utilisateur, bouchons moulés sur mesure, bouchons réunis par une bande)	→ Appareils à "atténuation dépendante du niveau" (affaiblissement acoustique augmente avec le niveau sonore ambiant) Disponible sous forme de casques, serre-tête ou bouchons
	→ Appareils "actif" (atténuation passive renforcée, particulièrement aux basses fréquences)
	→ Appareils "de communication" (permettent la transmission de message vocaux)

### 2. Sélection des protecteurs

#### 2.1. Les acteurs du choix

- Le responsable / directeur ou son représentant
- Responsable du service achat
- L'animateur sécurité / ACMO
- Le médecin de prévention
- Membre(s) du CTP/CHS
- LES UTILISATEURS

#### 2.2. Les critères de choix

- le marquage CE
- les exigences en matière d'affaiblissement acoustique (indice SNR : indice d'affaiblissement acoustique du protecteur)
- le confort de l'utilisateur
- l'activité de l'opérateur (température et humidités élevées : privilégier bouchons d'oreilles, ambiances chargées de poussières : serre-têtes avec protecteur en papier absorbant pour les coussinets ou bouchons d'oreille, postes de travail avec avertisseurs de dangers : privilégier les appareils de communication, la tâche effectuée nécessite la localisation d'une source de bruit : bouchons d'oreille recommandés, exposition à des périodes de bruit de courtes durées mais répétées : bouchons reliés par une bande recommandés, bruit impulsionnel : protecteurs non passif de type "à atténuation dépendante du niveau" préconisés)
- l'environnement de travail

- les éventuels troubles médicaux (à voir avec médecin de prévention)
- la compatibilité avec d'autres équipements de protection individuelle

### 2.3.L'appel d'offre

S'appuyer sur le "listing pour la spécification des PICB"

### 2.4.La période d'essai

Permet de vérifier l'adéquation entre les contraintes de la tâche et/ou du poste de travail + la réelle efficacité des protecteurs

Permet aux utilisateurs de se familiariser avec l'équipement pour une meilleure appropriation

## 3. Utilisation des protecteurs

### 3.1. Mise à disposition, information et formation

Information au personnel indispensable sur :

- la mise en place et l'ajustement de protecteurs
  - le retrait,
  - l'utilisation,
  - l'entretien,
  - limites d'efficacité
- ➔ à reprendre sous forme de notice

Indiquer par la même occasion : les critères de remplacement, les durées d'utilisation, les dates de péremption.

### 3.2.Durée de port effectif et efficacité de la protection

Les protecteurs individuels ne sont efficaces que s'ils sont correctement portés pendant la TOTALITE du temps d'exposition au bruit (si le protecteur est retiré, même peu de temps, la protection effective obtenue est considérablement diminuée)

### 3.3.L'hygiène, l'entretien et le stockage

Indications à intégrer dans la notice d'utilisation.

Les bouchons d'oreille doivent être mise en place avec des mains propres.

Bouchons d'oreille et serre-tête : réservés à un usage individuel (si besoin prévoir des protèges-oreillettes à usage unique)

Prévoir tout moyen approprié en vue du stockage des PICB dans des conditions de salubrité lorsqu'ils ne sont pas utilisés (étui ou sachet par exemple)